

7 JANVIER

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATANE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-CHERBOURG**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg tenue le lundi 7 janvier 2013 à 19 h 30 à la salle de l'école Albert-Morin, 10, 8^e Rang, Saint-Jean-de-Cherbourg.

Sont présents :

Monsieur Jocelyn Bergeron, maire
Madame Carolle St-Pierre, conseillère
Monsieur Jocelyn Bergeron, conseiller
Madame Nathalie Bérubé, conseillère
Madame Danielle Saucier, conseillère
Monsieur Reynold Henley, conseiller
Monsieur Pierre Drapeau, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

Est également présente madame Jacinthe Imbeault, directrice générale et secrétaire-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur le maire, Jocelyn Bergeron.

2013-01-001 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE monsieur le maire a fait lecture du projet d'ordre du jour ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur JOCELYN VÉZINA

et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'adopter l'ordre du jour en laissant le point « Questions diverses » ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2013-01-002 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2012

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière a fait lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2012 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur JOCELYN VÉZINA

et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2012 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2013-01-003 APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET DES CHÈQUES ÉMIS POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} DÉCEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2012

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des documents remis par la directrice générale et secrétaire-trésorière ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur PIERRE DRAPEAU

et résolu à l'unanimité des conseillers :

7 JANVIER

QUE le Conseil de la municipalité approuve la liste des chèques émis pour la période du 1^{er} décembre au 31 décembre 2012 au montant de 17 959.95 \$ comme suit :

- ⇒ Comptes fournisseurs : 15 370.99 \$ numérotés consécutivement de 931 à 946 inclusivement ;
- ⇒ Salaires : 2 588.96 \$ numérotés consécutivement de 11124 à 1139 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2013-01-004 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des documents remis par la directrice générale et secrétaire-trésorière ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame NATHALIE BÉRUBÉ

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le Conseil de la municipalité approuve la liste informatique des comptes à payer au montant de 3 295.34 \$ et en autorise le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2013-01-005 PLACEMENT – AJOUT AU 1^{ER} PLACEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR : madame CAROLLE ST-PIERRE

et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire un placement au montant de 47 577 \$ auprès de la Banque Nationale et à signer tous les documents nécessaires pour donner plein effet à cette résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2013-01-006 AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURES

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur JOCELYN VÉZINA

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le Conseil de la municipalité autorise le paiement des factures suivantes : Cotisation 2013 – FQM : 756.79 \$, Assurance responsabilité civile : 5 113.00 \$, Soutien logiciels (CESA) : 4 024.15 \$, Cotisation 2013 – Québec municipal : 155.22 \$, Code municipal : 311.85 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À RECEVOIR AU 31 DÉCEMBRE 2012

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la listes des comptes à recevoir au 31 décembre 2012 au montant de 20 068.98 \$ incluant les intérêts.

2013-01-007 AUTORISATION DE DÉNEIGEMENT DE ROUTE – MADAME MARCELLE VILLENEUVE ET MONSIEUR PHILIPPE LEBLANC

CONSIDÉRANT la demande de déneigement présentée par les propriétaires du 40, Grande-Ligne, pour la période hivernale 2012-2013 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur PIERRE DRAPEAU

et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser madame Marcelle Villeneuve et monsieur Philippe LeBlanc à effectuer ou faire effectuer le déneigement de la Route de la Grande-Ligne jusqu'à leur chalet, 40, Grande-Ligne, au cours de l'hiver 2012-2013 ;

7 JANVIER

QU'ils doivent déposer à la municipalité, eux ou leur contractant, une preuve d'assurance responsabilité civile ;

QU'une nouvelle demande doit être formulée à chaque année avant le début des travaux de déneigement et présentée à la municipalité pour la séance du Conseil de novembre qui se tient le 1^{er} lundi du mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2013-01-008 CUEILLETE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET TRAITEMENT DES MATIÈRES RECYCLABLES ANNÉE 2013

IL EST PROPOSÉ PAR : madame CAROLLE ST-PIERRE

et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'accepter, pour l'année 2013, la proposition budgétaire, soumis par Groupe Bouffard, d'ajuster les prix de l'année 2012 pour la cueillette et le transport des matières résiduelles et le traitement des matières recyclables à l'indice des prix à la consommation (Canada) du mois de décembre 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

LETTRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Dépôt d'une lettre de résiliation du bail de location à compter du 22 mars 2013.

2013-01-009 SERVICE MUNICIPAL DES LOISIRS - ENTRETIEN ET SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE – HIVER 2012-2013

CONSIDÉRANT QU'une seule personne a remis son nom pour l'entretien et la surveillance de la patinoire, hiver 2012-2013 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame DANIELLE SAUCIER

et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'engager, à forfait, monsieur Jeff Richard pour faire l'entretien et la surveillance de la patinoire, hiver 2012-2013, et de lui verser la somme de 150.00\$ par semaine ;

DE nommer le conseiller, monsieur Jocelyn Vézina, responsable de ce dossier ;

D'autoriser le maire à signer l'entente de services.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2013-01-010 POLITIQUE – VŒUX DE SYMPATHIE LORS D'UN DÉCÈS

IL EST PROPOSÉ PAR : madame CAROLLE ST-PIERRE

et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE lorsque survient le décès d'une personne qui réside sur le territoire de la municipalité, le Conseil de la municipalité envoie une carte de sympathie à la famille.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

EMPLOYÉ MUNICIPAL

Faire un rappel pour le déblaiement des escaliers à l'école et la rampe d'handicapés au Centre récréotouristique.

7 JANVIER

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire répond aux questions du public relatives à l'acquisition de l'école par la municipalité. Le Conseil attend la visite du Ministère des Affaires municipales (MAMROT) prévue pour mercredi le 9 janvier 2013.

2013-01-011 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : madame CAROLLE ST-PIERRE

et résolu à l'unanimité des conseillers :

DE lever la présente séance à 20 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

JOCELYN BERGERON
Maire

JACINTHE IMBEAULT, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, soussigné, Jocelyn Bergeron, maire de la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg, ayant signé le présent procès-verbal, reconnait et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.

Jocelyn Bergeron, maire